



Comme l'a souhaité le Président Van den Brande dans son discours d'ouverture, l'Assemblée Générale de Linz a réussi à poser les jalons d'une renaissance de l'ARE. Grâce à un état d'esprit positif et à la qualité des débats menés, un consensus a pu être trouvé autour d'un nouvel ensemble de thèmes spécifiques et d'importance pour l'avenir de l'organisation.

Avec l'adoption de la "Stratégie 2000 pour les régions d'Europe", l'ARE concentrera désormais ses efforts sur la promotion du régionalisme et le développement des réseaux de coopération avec plus de pragmatisme et d'efficacité. La réorganisation des structures de travail au service de la "Stratégie 2000", un budget équilibré mais aussi l'entrée en scène d'hommes nouveaux augurent un nouveau départ pour l'ARE et son plus grand dynamisme sur la scène européenne à l'orée du XXI^e siècle.

éditorial

Par ailleurs, les discussions avec les représentants des Institutions européennes présents à Linz ont conforté l'ARE dans le rôle clef qu'elle doit jouer dans l'application du principe de subsidiarité et dans le processus de l'élargissement de l'Union européenne.

En cloturant l'Assemblée Générale, le Président Van den Brande a particulièrement remercié le Landeshauptmann Josef Pühringer et la Région Oberösterreich qui ont créé toutes les conditions nécessaires au bon déroulement de cet événement qui a été d'une importance exceptionnelle pour l'ARE.

La rédaction d'"ARE en direct-AER on line-VRE direkt" ainsi que tous les membres du Secrétariat Général saisissent cette occasion pour exprimer les meilleurs vœux de réussite à cette ARE renouvelée pour 1999 et au-delà. Et bonne année à vous tous.

La Rédaction

> Quel rôle des Régions dans l'Europe du XXI^e siècle ?

À l'invitation de Dr. Josef Pühringer, Landeshauptmann d'Oberösterreich, plus de 500 Présidents et représentants de Régions membres de l'ARE, se sont réunis en sommet, les 3 et 4 décembre 98 à Linz en Autriche. Sous la présidence de Luc Van den Brande, Ministre-Président de Vlaanderen, réélu Président de l'ARE pour un second mandat de deux ans, la majeure partie des débats a été consacrée au rôle des Régions d'Europe au XXI^e siècle et à la "Stratégie 2000" de leur organisation représentative.

En présence de Wolfgang Schüssel, Vice-Chancelier et Ministre fédéral des Affaires étrangères d'Autriche, Président en exercice du Conseil de l'Union européenne (UE), les représentants des Régions ont insisté sur l'importance de l'application concrète du principe de subsidiarité à l'orée du prochain millénaire. "Pour que l'Europe de demain soit vraiment démocratique et à l'écoute des citoyens, il faut que la régionalisation et les compétences régionales progressent pour équilibrer les phénomènes induits par la globalisation et la mondialisation" a dit Manfred Dammeyer, Président du Comité des Régions de l'UE, lors de son intervention.

Mettre en pratique la subsidiarité

"Intégration européenne et régionalisme sont deux faces de la même médaille : l'intégration européenne unit des États, des structures et des économies ; le régionalisme et la coopération interrégionale unissent des communautés, des cultures et des hommes" a souligné le Président Van den Brande. "Bien que la problématique de la subsidiarité ait gagné du terrain lors de la Présidence autrichienne de l'Union, il faut donner un nouveau souffle à ce principe afin de pouvoir garantir l'équilibre institutionnel au sein de l'Union et la prise de décisions au niveau le plus proche des citoyens" a conclu M. Schüssel. L'ensemble des Régions membres de l'ARE ont décidé d'apporter leur contribution dans les débats et travaux sur la mise en pratique de ce principe sans se limiter au cadre de la réforme institutionnelle en vue de l'élargissement de l'Union et à la préparation de la prochaine Conférence Intergouvernementale.

Développer la coopération pour réussir l'élargissement de l'UE

Présentant l'expérience acquise par le Conseil de l'Europe au cours de son

élargissement, Leni Fischer, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a défini le processus de l'élargissement de l'UE comme l'objectif politique majeur en Europe aujourd'hui. "C'est une responsabilité politique et un devoir historique d'accueillir les pays candidats dans des délais acceptables" a dit Madame Fischer. Puis elle a insisté sur le rôle clef des Régions et de la coopération pour faire comprendre et accepter ce processus par les citoyens. "Au lieu de mettre en place de nouvelles réglementations, l'UE doit apporter son soutien aux initiatives qui visent à rapprocher les peuples, plus particulièrement autour des frontières".

Promouvoir l'autonomie régionale et locale

Madame Fischer a également souligné l'importance de l'autonomie locale et régionale pour réussir l'Europe de demain. Intervenant dans le cadre de ce débat, Claude Haegi, ancien Président du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe (CPLRE), a lancé un appel pour que l'Assemblée des Régions d'Europe et ses Régions membres lancent des initiatives auprès des Gouvernements nationaux en faveur de l'adoption rapide du projet de "Charte européenne de l'autonomie régionale" du Conseil de l'Europe, document de référence avec la "Déclaration sur le régionalisme en Europe" de l'ARE pour promouvoir le régionalisme et la régionalisation sur le continent européen. Au nom de l'ARE, le Président Van den Brande a pris l'engagement d'apporter l'appui nécessaire en vue de l'adoption de ce document, notamment dans le cadre de la mise en oeuvre de la "Stratégie 2000" de l'ARE.



> Résultats des élections

> Suite

Traduire l'Europe en dimension humaine

Comme l'a mis en exergue le Professeur Ludo Abicht de l'Université d'Anvers, dans son introduction au débat sur le rôle des Régions au cours du prochain siècle, la construction européenne ne pourra pas être achevée sans une adhésion réelle des citoyens. Pour éviter le rejet de l'Europe par ceux qui dans leur vie quotidienne ne perçoivent pas la valeur ajoutée de l'unification, voire ressentent le manque de contrôle démocratique sur les processus décisionnels ou le non respect des droits essentiels de l'homme, la mondialisation inévitable doit être contrebalancée par un développement accru de la coopération interrégionale. "Dans l'avenir, une Europe unifiée deviendra réalité, si nous réussissons à établir une culture de libre communication entre les citoyens ou les groupes qui les représentent réellement" a conclu le Professeur Abicht.

Permettre aux médias de mieux jouer leur rôle de relais

Les médias jouent un rôle primordial dans l'intégration européenne en tant que relais entre le politique et les citoyens. Au cours du débat sur le thème "Rendre l'Europe plus proche des citoyens : rôle des Régions et des Médias" qui a eu lieu lors de l'Assemblée Générale, les journalistes représentant la diversité des médias européens ont cependant insisté sur le fait qu'à l'heure actuelle, leur tâche est plutôt difficile dans ce domaine. Ils ont été assez critiques sur le contenu d'informations qu'ils reçoivent des Institutions européennes. "Les discours sur l'Europe doivent devenir moins abstraits au profit d'explications concrètes appuyées d'exemples d'actions sur le terrain" a dit M. David Shukman de la BBC. Ce changement dans la communication sur l'Europe permettrait sans aucun doute de mieux faire comprendre l'impact des décisions politiques sur la vie quotidienne des citoyens et d'accroître l'intérêt de ces derniers pour le fait européen.

En tant qu'acteurs politiques proches des citoyens, les Régions doivent, à leur tour, jouer un rôle de porte-parole efficace de leurs populations au niveau européen pour faire mieux connaître et prendre en compte les besoins réels des citoyens, préalable nécessaire à l'acceptation de l'intégration européenne. "Des organisations politiques telles que l'ARE doivent concentrer leur action pour traduire la subsidiarité en réalisations concrètes et la faire vivre au niveau régional dans toute l'Europe" a conclu M. Dammeyer.

Contact ARE : Barbara Thauront

Lors de l'Assemblée Générale de Linz, les représentants des 300 Régions membres de l'ARE ont réélu à l'unanimité **Luc Van den Brande, Ministre-Président de Vlaanderen (Belgique), Président de l'ARE pour la période 1999-2000.**

Membre du Parti Socio-Chrétien (CVP), Luc Van den Brande (53 ans, docteur en droit) a commencé sa carrière politique en 1977 comme député. Membre du Parlement flamand depuis 1980 et Sénateur (1992-1995), il a été Ministre fédéral de l'Emploi et du Travail (1988-1992) et depuis 1992, il est Ministre-Président du Gouvernement de Vlaanderen. Fervent promoteur du régionalisme et de la coopération interrégionale en tant qu'outils de démocratisation et de modernisation, il a été élu membre du Bureau politique de l'ARE en 1992, puis son Vice-Président chargé de la Coopération Est-Ouest en 1994.

Durant son premier mandat présidentiel à l'ARE (1997-1998), il a engagé les Régions d'Europe, d'une part, dans le débat en vue de l'adoption du nouveau Traité de l'Union européenne (Traité d'Amsterdam) et, d'autre part, dans la lutte contre le chômage et la promotion de l'emploi. Il s'est également attaché à recentrer la mission de l'ARE et à renforcer son action de sorte à affirmer son rôle sur la scène européenne. À son initiative, un Groupe de travail "Stratégie 2000 de l'ARE" a été mis en place début 1998. La mise en œuvre des résultats de ses travaux qui ont été approuvés par l'Assemblée Générale de Linz constituera l'axe central du second mandat du Président Van den Brande ; il sera secondé dans cette tâche par Otto Kretschmer, Ministre de la Justice et des Affaires européennes de Thüringen (D), réélu Premier Vice-Président et chargé des relations avec l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) ainsi que Claude Ruey, Conseiller d'État du Canton de Vaud (CH), élu Vice-Président Trésorier.

Quatre Vice-Présidents, membres de droit, feront partie de la Présidence : Manfred Dammeyer, Président du Comité des Régions de l'Union européenne, Jean-Claude Cauwenberghe, Président de la Chambre des Régions au Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe du Conseil de l'Europe, Jordi Pujol, Président de Catalunya, ancien Président de l'ARE et Vannino Chiti, Président de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM).

L'ARE a également élu ou réélu ses Vice-Présidents et Présidents de Commissions :
• Ivan Jakovcic, Conseiller régional d'Istria (HR), Co-Président de la Commission Affaires Institutionnelles et Coopération interrégionale (A) ; un autre Co-Président sera désigné prochainement par le Bureau de l'ARE,

- Ragnar Kristoffersen, Président d'Akershus (N), Président de la Commission Cohésion sociale, Santé publique et Emploi (B),
- Robert Savy, Président du Limousin (F), Président de la Commission Politiques régionales (C),
- Liese Prokop, Landeshauptmann-Stellvertreter de Niederösterreich (A), Présidente de la Commission Culture, Education, Formation, Jeunesse, Médias et Sports (D),
- John MacDougall, Président de Fife (UK), Vice-Président chargé des relations avec la CRPM.

Par ailleurs, l'ARE a renouvelé à 50 % les membres de son Bureau et a désigné, en son sein, les chargés de mission particulière : Jean-Paul Heider, Vice-Président d'Alsace (F), chargé des programmes de coopération interrégionale et Lambert Van Nistelrooij, Président de Noord-Brabant (NL), chargé des relations avec les collectivités locales.

Autres membres du Bureau

Aslan Abashidze (Adjara), Bruno Bracalente (Umbria), Reinhold Bocklet (Bayern), Joseph Chabert (Bruxelles-Capitale), Robert Collignon (Wallonie), Lou Coppoolse (Zeeland), Angelo Raffaele Dinardo (Basilicata), Sandor Endre (Bács-Kiskun), Johannes Flensted-Jensen (Århus), Hans Fünfschilling (Basel-Landschaft), Giancarlo Galan (Veneto), Enzo Ghigo (Piemonte), Ekzham Goubaidullin (Tatarstan), Sergy Grynevetsky (Odessa), Dan Ivan (Arad), Margaret Johnson (West Sussex), Philipp Johnsson (Värmland), Imgvar Karlen (Uppsala), Antoine Karam (Guyane), Ilkka Karneva (Varsinais Suomi), Audrone Kneizieine (Siauliai), Csaba Kurucsa (Baranya), Christoph Leitl (Oberösterreich), Jaime Matas (Islas Baleares), John McCormack (North of England), José Maria Muñoz (Euskadi), Frank O'Kelly (Donegal), Alexei Paladi (Chisinau), Jean-Pierre Raffarin (Poitou-Charentes), Jean-François Roth (Jura), Gabriele Sikora (Nordrhein-Westfalen), Brian Smith (Wales), Sipke Swierstra (Drenthe), Adrian Taropa (Brasov), Erwin Teufel (Baden-Württemberg), Kristiane Weber-Hassemer (Hessen) et Jan Waszkiewicz (Dolnoslaskie).

Compte tenu du départ de M. Wolfgang Maier, Secrétaire Général de l'ARE depuis 1992, et en attendant l'élection formelle de son successeur, l'Assemblée Générale a confié le soin des questions politiques à M. Hans De Belder, Représentant plénipotentiaire du Président de l'ARE et Président du Groupe "Stratégie", tandis que M. Eric Milesi, Directeur actuel, s'occupera du fonctionnement du Secrétariat Général et M. Claude Ruey, Vice-Président-Trésorier, de la gestion financière.

Contact ARE : Eric Milesi

Pour une Europe avec les Régions

> Stratégie 2000 de l'ARE pour les Régions d'Europe

Adoptant à l'unanimité la Résolution "Stratégie 2000 de l'ARE pour les Régions d'Europe", lors de la séance plénière du 3 décembre, l'Assemblée Générale a investi l'ARE de deux missions prioritaires : mener une campagne institutionnelle pour la promotion du régionalisme en Europe et stimuler le développement de partenariats interrégionaux.

Ces deux missions visent à accélérer le processus d'intégration européenne et de régionalisation et à atteindre l'objectif stratégique de l'organisation qui est de construire une "Europe avec les Régions". Lors de leur mise en œuvre, l'ARE prendra en considération la grande diversité des situations et des aspirations politiques de ses Régions membres qui constitue sa caractéristique essentielle et exprimée comme telle dans ses Statuts et dans sa "Déclaration sur le Régionalisme en Europe". L'ARE adaptera également ses structures et ses méthodes de travail pour conduire avec pragmatisme et efficacité les activités et les actions à réaliser.

Promouvoir le régionalisme

Le Plan d'action institutionnel relatif à ces missions comprend :

- la réalisation d'une campagne de promotion de la "Déclaration sur le régionalisme en Europe" de l'ARE,
- le suivi actif de l'évolution du régionalisme sur le continent européen,
- le renforcement de la position des Régions dans les Organisations et Traités européens de l'UE et du Conseil de l'Europe,
- la conduite du débat sur la subsidiarité,
- l'apport d'une contribution à la prochaine Conférence intergouvernementale,
- l'appui institutionnel auprès des Gouvernements nationaux en faveur de l'adoption de la "Charte européenne d'autonomie régionale" du Conseil de l'Europe,
- l'organisation de conférences régionales itinérantes (Caravanes régionales),
- l'accord du patronage de l'ARE aux partenaires œuvrant pour le régionalisme,
- l'organisation structurelle de la coopération de l'ARE avec les autres organisations interrégionales et locales.

Développer la coopération interrégionale

L'ARE s'attachera à promouvoir la régionalisation chaque fois que celle-ci a un impact sur la vie des citoyens dans les Régions, en mettant en place des réseaux de coopération. Pour ce faire, l'ARE offrira ses services par le biais d'un système performant de bases de données ; elle organisera également le transfert d'expériences, de connaissances, d'informations et de compétences en travaillant de plus en plus dans le cadre d'initiatives autofinancées. Cette formule d'autogestion et d'autofinancement de

projets de partenariat sera coordonnée par le Secrétariat Général de l'ARE et favorisée dans tous les secteurs d'activité prioritaires pour les Régions.

Parmi ces secteurs figurent :

- les questions institutionnelles et l'élargissement de l'UE, l'Agenda 2000 et les questions liées à l'actualité politique. L'ARE encouragera la coopération entre ses membres ainsi que leur nécessaire participation aux politiques européennes afin que l'impact de ces dernières puisse être plus efficacement pris en compte ;
- le travail en réseaux entre les membres de l'ARE et tous les aspects régionaux de la vie au XXI^e siècle.

Participer au processus de l'élargissement

L'ARE défendra les intérêts des Régions (et de l'ARE elle-même) dans le processus de l'élargissement de l'UE, en veillant notamment à faire connaître les contributions et les besoins des Régions dans ce cadre.

- L'ARE devra dans ce contexte :
- agir comme un système efficace de transfert de savoir-faire et d'informations entre ses membres,
 - valoriser son Université d'été en assurant une plus grande participation des Régions d'Europe Occidentale au développement futur de cette initiative,
 - élargir et intensifier le programme Centurio en prenant notamment les mesures de suivi appropriées,
 - encourager toute forme de partenariat entre Régions d'Europe Orientale, Centrale, Occidentale et les programmes de l'UE,
 - organiser, en coopération avec d'autres institutions et organisations européennes, la conférence sur "La contribution des Régions au processus d'élargissement de l'Union européenne" (voir article ci-contre).

Adapter les structures de l'ARE

Compte tenu des missions et priorités établies, l'ARE mettra en place des adaptations structurelles nécessaires, à savoir :

- les Commissions I et II actuelles ne formeront plus qu'une, qui traitera de la promotion du régionalisme institutionnel et de l'élargissement de l'UE ;
- les Commissions IV, V et VI poursuivront leur mandat actuel ;
- l'Assemblée Générale, s'exprimant par la voix du Bureau, fixera les priorités politiques pour les questions importantes ;

"Contribution des Régions à l'élargissement de l'UE" - Conférence de l'ARE -

L'Assemblée Générale a confirmé l'intention du Bureau de l'ARE d'organiser une conférence sur le rôle des Régions dans l'élargissement de l'UE. Elle pourrait se tenir durant deux jours à Wrocław, en septembre ou octobre 1999 (à confirmer). Selon les propositions présentées à la Présidence de l'ARE, elle abordera les thèmes suivants :

- Régions et principe de subsidiarité,
- Evolution du régionalisme dans les pays candidats,
- Participation des Régions à la pré-adhésion et à l'adhésion,
- Création de partenariats Est/Ouest au sein de l'ARE.

Des ateliers thématiques seront organisés pour cibler les débats et impliquer les participants ; leurs conclusions seront ensuite discutées en session plénière.

L'organisation d'une bourse permettra d'élargir les partenariats existants et de favoriser la création de nouveaux réseaux. L'objectif est de soutenir le processus d'élargissement et de renforcer le rôle de l'ARE dans la coopération interrégionale. Les Régions membres de l'ARE, de hauts représentants de l'UE (Commission, Parlement, CdR), du Conseil de l'Europe (Assemblée Parlementaire, CPLRE), ainsi que des ONG et des représentants des secteurs économique et social seront conviés à cet événement.

Des contacts sont en cours avec le CdR, le CPLRE et le CCRE qui ont manifesté un intérêt pour que cette conférence soit une initiative conjointe.

Contact ARE : Laura de Rose

- un recours intensif à la formule de "Groupe de travail" (à composition variable, œuvrant sur la base d'un mandat, d'un calendrier et d'un budget précis et organisé de façon autonome sur le plan financier avec accords préliminaires sur l'utilisation des langues et du personnel) ;
- la concentration des ressources humaines et budgétaires sur les priorités établies dans la "Stratégie 2000" ;
- l'optimisation de l'activité politique de la Présidence, du Bureau et de l'Assemblée Générale ;
- la rationalisation de la coopération entre les Commissions et le Bureau pour qu'un dialogue politique fructueux puisse se développer au sein même de l'ARE ;
- l'amélioration des structures internes et des méthodes de travail du Secrétariat Général de l'ARE.

Contact ARE : Hans De Belder
Tél : +32 2 511 42 45

Cet article est basé sur la Résolution "Stratégie 2000 de l'ARE pour les Régions d'Europe" dont le texte intégral est disponible auprès du Secrétariat Général.



> Autres résolutions

L'Assemblée Générale de l'ARE a adopté, à l'unanimité, les résolutions et avis proposés par ses Commissions thématiques :

Commission Questions institutionnelles

- Résolution relative à la création des centres européens d'information et de promotion du régionalisme,
- Résolution sur les minorités.

Commission Politiques régionales

- Résolution relative à la cohérence entre les zones éligibles aux Fonds structurels et celles éligibles aux aides nationales,
- Résolution sur le Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC),
- Résolution sur la réforme des réseaux trans-européens,
- Résolution relative à l'Agenda urbain européen,
- Résolution sur le développement durable.

Commission Culture, Education, Formation, Jeunesse, Médias et Sports

- Avis concernant les Programmes européens "Culture 2000" et "Jeunesse"
- Résolution contre la violence dans les médias,
- Résolution sur les jumelages entre les Régions d'Europe Centrale et Orientale et les Régions de l'UE,
- Résolution sur les langues régionales et minoritaires,
- Résolution sur le processus de prise de décision relatives à l'approbation des projets par la Commission européenne.

Sur la proposition de la Région Oberösterreich, l'Assemblée Générale de l'ARE a également adopté une Résolution contre la peine de mort.

L'ensemble de ces Résolutions et Avis a été adressé aux Institutions européennes concernées.

Contact ARE : Laura de Rose et Franz-Josef Stummann

> Dernière minute

Depuis la mi-décembre 1998, le site Internet PEE-Pacte est accessible à tous ceux qui souhaitent mieux connaître les projets d'échanges d'expériences mis en place durant les dix années de fonctionnement de ce programme européen géré par le GIE Pacte (ARE et CCRE). Il est hébergé par Inforegio, site de la DG XVI de la Commission européenne :

<http://www.inforegio.cec.eu.int/pacte/>

Contact ARE : Brigitte Fiorucci

Progrès du régionalisme en Europe

La Commission Questions Institutionnelles de l'ARE a réalisé courant dernier trimestre 1998 la 2^e édition des Tableaux synoptiques sur "Le Progrès du Régionalisme en Europe". Préfacée par M. José Maria Muñoz-Ganuzo, Président du Groupe de travail "Déclaration de l'ARE sur le régionalisme en Europe", cette réédition concerne dix-sept pays : Autriche, Belgique, Suisse, République Tchèque, Allemagne, Danemark, Espagne, France, Hongrie, Italie,

Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Royaume Uni et Ukraine. Cette publication permet de connaître et de comparer les différents systèmes régionaux existants et évalue les progrès de régionalisation accomplis. Elle fournit aussi des informations sur les réformes récentes ou en cours dans un certain nombre de pays.

Contact ARE :
Laura de Rose ou Stéphanie Evans

Édition des "Cartes de visite" 1999

La préparation de la réédition de l'annuaire "Cartes de visite" de l'ARE s'achèvera au cours du premier trimestre 1999. Plus de 200 Régions ont déjà renvoyé leur fiche d'actualisation. Les membres qui n'ont pas encore communiqué leurs données sont priés de bien vouloir le faire dans les meilleurs délais. Au-delà du 31 janvier, il nous sera difficile d'intégrer de nouvelles fiches. Comme nous l'avons déjà signalé, l'édition 1999 ouvrira pour la première fois ses pages à la publicité, offrant ainsi aux

régions et à leurs partenaires économiques l'opportunité de mettre en valeur leurs messages institutionnels. La société "Recherches et Communication" à qui nous avons confié cette tâche est actuellement en phase de recherche d'annonceurs potentiels. Nous remercions d'avance tous les membres qui accepteront de contribuer à la réussite de ce projet.

Contact ARE : Barbara Thauront ou Francine Huhardeaux



agenda

FÉVRIER

ARE, Commission A (Affaires institutionnelles et coopération interrégionale), Groupe de travail sur les Minorités
Harghita (RO)
(date à déterminer)

Lundi 8 à Vendredi 12
Parlement Européen, Session plénière
Strasbourg (F)

Vendredi 12 (après-midi)
ARE, Présidence
Bruxelles (B)

Mercredi 24 et Jeudi 25
Parlement Européen, Session plénière
Bruxelles (B)

MARS

Lundi 8 à Vendredi 12
Parlement Européen, Session plénière
Strasbourg (F)

Mercredi 10 et Jeudi 11
Comité des Régions, Bureau et Assemblée plénière
Bruxelles (B)

Jeudi 18 et Vendredi 19
ARE, Commission C (Politique régionale, aménagement du territoire, infrastructures, environnement, tourisme)
Västerbotten (S)

Mercredi 24 et Jeudi 25
Parlement Européen, Session plénière
Bruxelles (B)

AVRIL

Lundi 12 à Vendredi 16
Parlement Européen, Session plénière
Strasbourg (F)

Lundi 19 et Mardi 20
ARE, Commission D (Culture, éducation et formation, jeunesse, médias, sports)
Nyborg-Fyn (DK)

Lundi 26 à Vendredi 30
Conseil de l'Europe, Assemblée Parlementaire, 2^e partie de la session
Strasbourg (F)

Contact ARE :
Francine Huhardeaux



ARE en direct - AER on line - VRE direct - Hiver 1998/1999
Lettre d'information de l'Assemblée des Régions d'Europe. Numéro spécial "Assemblée Générale 1998"

Directeur de la publication :
Hans De Belder

Conseil éditorial :
Maria De Smet

Rédacteur en chef :
Barbara Thauront

Comité de rédaction :
Stéphanie Evans, Brigitte Fiorucci, Francine Huhardeaux, Doris Materne, Eric Milesi, Laura de Rose, Franz-Josef Stummann, Bureau de l'ARE à Bruxelles

Secrétariat de rédaction :
Barbara Thauront, Francine Huhardeaux

Traduction :
Araceli Gómez (E), Sally Hurley (GB), Claudia Meschede (D), Nicoletta Nappa (I)

Conception et mise en page :
Agence Contexte - Strasbourg (F)

Impression : OTT, rue Pins, 67310 Wasselonne (F)
Tirage en cinq langues : 4500 ex.

Janvier 1999